



CDAS du 26 mars 2013

Enfin le CDAS a eu lieu, il était temps. En effet, le CDAS du 12 mars 2013 avait été boycotté par 3 organisations syndicales. FO avait refusé ce boycott car à FO nous refusons de pratiquer la politique de la chaise vide, nous sommes mandatés par les électeurs pour siéger et débattre. De plus, pour FO voter le 26 mars 2013 le budget d'initiative locale pour l'année 2013 est tout à fait hors délai.

Bonne nouvelle : pour le budget, les crédits sont maintenus au niveau national à savoir 179,7 M € : 88 % sont consacrés à l'action sociale et 12 % à la sécurité et la santé au travail.

Les Budgets d'Initiatives Locales (BIL) sont maintenus : 4,8 M € sans réserve de précaution.

Le BIL de Charente-Maritime est identique à celui de 2012 : 50 500 €

Le réseau départemental est conforté même si des réductions d'effectifs persistent (13 ETPT) au niveau national. FO a dénoncé par le passé et continuera de le faire ces suppressions de postes.

On assiste à une régionalisation de la gestion budgétaire avec un recentrage de l'action des délégués et des assistants sur l'action sociale. On bascule vers une optimisation des procédures d'achats en regroupement national ou régional, pour les tickets-restaurants, les arbres de Noël, les chèques-cadeaux. Moins de souplesse mais plus d'économies.

Décisions prises au niveau du BIL 2013 :

-visites et petits cadeaux à des collègues hospitalisés : 200 €

-convention passée avec les avocats du barreau de La Rochelle et de

Rochefort : la 1ère consultation est prise en charge pour 50 €, Possibilité avec Saintes pour avoir des consultations juridiques sur le droit de la famille, le droit administratif, des problèmes concernant la municipalité du lieu de résidence. Pour plus d'info :

www.barreularochelle

- Inscription à la conférence sur le droit de la famille, organisée gratuitement par un notaire et prévue le 6 juin 2013 à partir de 17h**
- Sorties à Disneyland Paris, 288 € pour les 12 ans et + (le reste à charge des familles est de 120 €) et 200 € pour les 0-11 ans (60 € pour les familles). Avec un départ en bus, l'entrée des 2 parcs, repas du soir, petit-déjeuner et repas du midi.**
- Sortie à Nantes : 20 € pour les 14 ans et +, 10 € pour les moins de 14 ans. Sortie prévue le 4 mai 2013 avec visite du château des ducs de Bretagne.**
- Sortie actifs / retraités à Bordeaux le 28 septembre 2013 avec transport en autocar + visite guidée de Bordeaux et entrée au musée d'Aquitaine.**
- Sortie retraités à Pirelonge le 4 juin 2013 et au cabaret Le Strass à Périgny le 5 décembre 2013.**
- Chèques-lire pour les 15-17 ans : 30 €**
- Arbre de Noël : cirque à Saintes, le dimanche 8 décembre 2013 à 14h00 pour les enfants de 0 à 14 ans accompagnés par 2 personnes. La distribution des billets se fera à l'entrée. Les cadeaux seront de 30 € par enfant avec une possibilité pour les 12-14 ans de choisir entre un jouet ou une carte-cadeaux. Les friandises reviennent à 3,90 € par enfant.**

-Ce BIL a été voté à l'unanimité.

Observatoire de la restauration

Il doit être renvoyé chaque année à Paris pour savoir le nombre de repas pris en restaurant conventionné ou non. Dans le département, il y a 3 restaurants DDFIP, 1 restaurant conventionné avec le conseil général, 1 restaurant DGDDI, 2 vedettes des douanes, 1 RIA avec 2 sites. Chaque restaurant DDFIP est géré par une association, d'où la volonté de regrouper les 3 restaurants dans une seule association, en ayant ainsi qu'un interlocuteur avec une + grande force pour négocier avec les prestataires tels que la Sodexho. On note une baisse sensible des repas.

Qualité de l'air à domicile

Conférence à l'ENBD le 27 septembre 2013 et le 15 octobre 2013 à

Saintes.

Médecin de prévention

Madame Béatrice CARON prendra ses fonctions le 2 mai 2013.

Aides pécuniaires

En moyenne 22 dossiers par an. Les délégués ne sont plus habilités à faire les chèques. Les assistants sociaux envoient le dossier à la conseillère régionale qui effectue un contrôle des pièces et émet un avis puis envoie à Poitiers à la déléguée Chorus qui fait le chèque.

FO s'insurge contre cet allongement de durée de traitement des dossiers qui relèvent de l'urgence car il s'agit parfois de collègues qui n'ont plus assez d'argent pour se nourrir !!!

EPAF

Saint-Lary , janvier-février 2013 : 47 participants

Targassonne, 18-25 mai 2013 : 17 inscrits

Colonies d'hiver : 40 enfants, Chambéry

Colonies de printemps, 20 avril : 53 enfants.

Vos représentants FO au CDAS :

Isabelle DENIS (DGDDI), titulaire

Isabelle MARMOT (DGFIP), suppléante